UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Désignation de représentants des usagers au conseil documentaire du Service Commun de Documentation.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-062

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 11, 22 et 30 ;

Vu les statuts du Service Commun de Documentation ;

Vu l'appel à candidature en séance ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent la personne suivante pour siéger au conseil documentaire du Service Commun de Documentation :

Représentants des usagers de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (1 siège) :

-	**BEYOU-LAUGIER César**	**25 voix**	**Elu**
-	Bulletins Blancs ou nuls	3	

Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,

UNIVERSITE PAUL SABATIER

Professeur Jean-Pierre VINEL

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr